

Le rendez-vous  
du premier **mercredi**  
du mois à **18 heures**

**LES**  
**WEBINAIRES**  
**DE**  
**LA**  
**PROFESSION**

**L'ESSENTIEL  
DE LA RE2020**

**1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2021**



LES  
WEBINAIRES  
DE  
LA  
PROFESSION

**L'ESSENTIEL  
DE LA  
RE2020**

1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2021

**Cyril Pressacco**  
*BARRAULT PRESSACCO  
ARCHITECTURE*

# Cadre

On travaille dans un cadre de savoir constitué qui est instable et qui change constamment.

Les solutions techniques, comme la réglementation peuvent être vues comme des informations provisoires et conjoncturelles.

Accélération du transfert du cadre expérimental vers le cadre courant pour un certain nombre de modes constructifs et de matériaux.



# Continuité réglementaire

Les performances exigées par de nombreux labels préfigurent tout ou partie la RE2020.

Les architectes sont déjà largement sensibilisés à ce niveau d'exigence.

De nombreux projets sont déjà au niveau RE2020 voir au-delà.



LES  
WEBINAIRES  
DE  
LA  
PROFESSION

**L'ESSENTIEL  
DE LA  
RE2020**

1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2021

**Cyril Pressacco**  
BARRAULT PRESSACCO  
ARCHITECTURE

# La matière au centre du jeu

Le bilan carbone et la prise en compte du cycle de vie (ACV) impliquent un nouveau rapport à la matière, aux filières de production et de transformation.

Il faut viser la complémentarité des matériaux, la coexistence des filières et définir pour chaque projet le bon équilibre ou « mix matériautique ».

# Repenser la relation ingénieur architecte

Construire de nouveaux repères ensemble pour que les architectes s'approprient de nouveaux ordres de grandeur.

Les outils de conception au service de la performance.

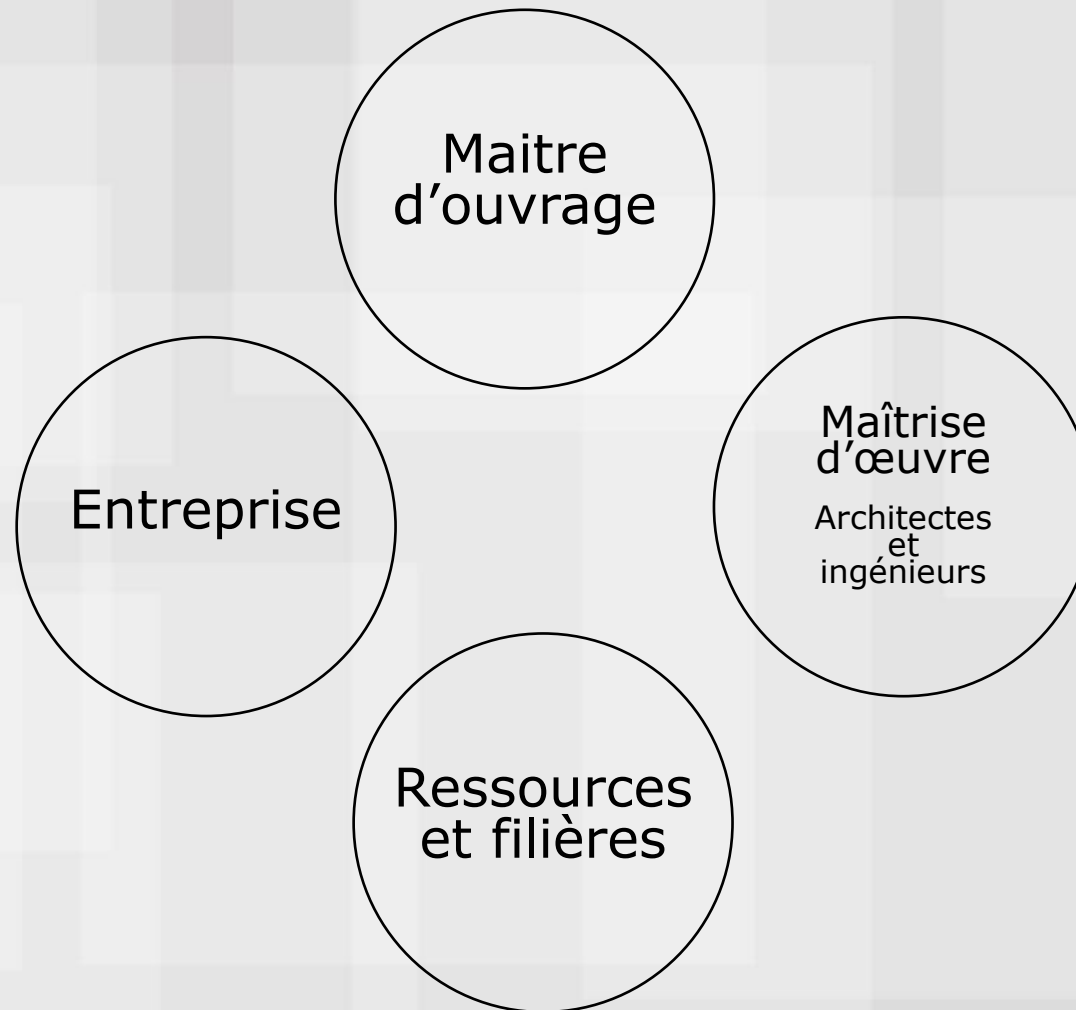
Innover (pour nous architectes), c'est d'une certaine façon générer de l'incertitude.

Pour les entreprises et maîtres d'ouvrage, incertitude=risque.

Cette incertitude est d'autant plus acceptable qu'elle est partagée.

La RE 2020 est le dénominateur commun de ce partage.

# Les nouveaux acteurs du projet





# Limites

La performance seule est insuffisante, la réglementation seule est insuffisante.

Il n'y a pas de problème qui ne soit strictement technique.



# Et maintenant ...

LES  
WEBINAIRES  
DE  
LA  
PROFESSION

L'ESSENTIEL  
DE LA  
RE2020

1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2021

**Cyril Pressacco**  
*BARRAULT PRESSACCO*  
*ARCHITECTURE*